

Avenant n°2
à la convention cadre du 15 octobre 2013
entre l'Association S.UR.SO, l'Etat, la Ville de Mulhouse et le Département sur le
partenariat financier pour la période 2013-2015

VU la convention-cadre fixant les modalités de partenariat du Département avec l'Association S.UR.SO, l'Etat et la Ville de MULHOUSE, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015, signée le 15 octobre 2013 ;

VU le rapport et la délibération de la Commission Permanente n° CP-2015..... du 13 mars 2015,

Entre les soussignés :

- le Département du Haut-Rhin, représenté par le Président du Conseil Général, agissant en vertu de la délibération de la Commission Permanente susvisée, ci-après désigné par le « Département »,
- l'Etat représenté par le Préfet du Haut-Rhin et par délégation, le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations
- La Ville de Mulhouse représentée par le Maire, dûment habilité à signer le présent avenant par délibération du Conseil Municipal en date du.....,

d'une part,

- et l'Association S.UR.SO, sise 39 allée Gluck, 68200 MULHOUSE, représentée par Monsieur le Docteur Henri METZGER, Président, dûment habilité pour ce faire, ci-après désignée par l' « Association »,

d'autre part,

Les co-signataires sont par ailleurs désignés par « les parties »,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{ER} – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de définir, conformément à l'article 5 de la convention-cadre fixant les modalités de partenariat du Département avec l'Association S.UR.SO, l'Etat et la Ville de MULHOUSE, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015, les conditions et modalités de versement de la subvention de fonctionnement allouée au titre de l'année 2015 par le Département à l'Association S.UR.SO.

ARTICLE 2 – MONTANT DE LA SUBVENTION DEPARTEMENTALE

Le Département alloue à l'Association S.UR.SO pour les actions définies dans la convention-cadre 2013-2015 susmentionnée une subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2015, d'un montant de **30 000 €**.

Cette subvention fait partie intégrante du partenariat mis en place entre le Département, l'Etat, la Ville de MULHOUSE et l'Association par le biais de la convention-cadre 2013-2015 et est soumise à toutes les dispositions de cette convention.

ARTICLE 3 – MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Conformément au règlement financier du Département, la subvention sera versée comme suit:

- Un acompte de 50 % qui sera mandaté dès retour des deux exemplaires du présent avenant signé par les quatre parties
- Le solde de 50 % au cours du deuxième semestre au vu de la présentation du bilan et du compte de résultat de l'année 2014.

Les modalités de contrôle de la subvention se feront conformément au règlement financier du Département et, le cas échéant, aux dispositions législatives et réglementaires concernant les organismes subventionnés par des fonds publics.

En tout état de cause, le Département se réserve la possibilité de demander à tout moment l'ensemble des pièces justificatives et/ou d'opérer tout contrôle sur place pendant un délai de 10 ans après le versement du solde.

Les versements seront effectués par prélèvement sur le programme I731, chapitre 65, fonction 50, nature 6574 du budget départemental.

Le comptable assignataire est le Payeur Départemental du Département du Haut-Rhin.

ARTICLE 4 – ARTICLES INCHANGES

Tous les articles de la convention-cadre du 15 octobre 2013 demeurent inchangés et sont applicables à la présente subvention, laquelle intervient sur le fondement de l'article 5 de cette convention-cadre.

Fait en quatre exemplaires à COLMAR, le

L'Association S.UR.SO

Le Département du HAUT-RHIN

Le Président

Le Président

La Ville de MULHOUSE

L'Etat

Le Maire

Le Préfet

Direction de la Solidarité

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 MARS 2015

**Associations ou organismes relevant de l'action sociale (F)
PROGRAMME 2015**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
--------------	--	---------------------

MALTRAITANCES- VIOLENCES – AIDE AUX VICTIMES

FAS05486	<p>CIDFF DU HAUT-RHIN-MULHOUSE Permet aux femmes d'acquérir plus d'autonomie dans tous les domaines de la vie quotidienne</p> <p>Budget prévisionnel : 397 255,00 € Taux : 1%</p> <p>Cofinancement prévisionnel :</p> <p align="right">COLMAR : 2 500,00 € MULHOUSE : 31 800,00 €</p>	2 000,00
FAS05563	<p>CIDFF DU HAUT-RHIN-MULHOUSE Accueil de jour départemental pour les femmes victimes de violences</p> <p>Budget prévisionnel : 70 832,00 € Taux : 28%</p>	20 000,00
FAS05538	<p>SOS AMITIE- MULHOUSE Ecoute téléphonique et soutien aux personnes en détresse</p> <p>Budget prévisionnel : 18 190,00 € Taux : 8 %</p> <p>Cofinancement prévisionnel :</p> <p align="right">COMMUNES HAUT-RHINOISES : 4 500,00 €</p>	1 500,00
FAS05553	<p>SYNDICALES DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSEES- COLMAR Service d'Accompagnement des Victimes de Violences Intrafamiliales</p> <p>Budget prévisionnel : 404 494,00 € Taux : 3%</p>	11 000,00

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS ET LA PRECARITE

FAS05497	MOUVEMENT ATD QUART MONDE- COLMAR DétECTION et lutte contre l'exclusion sociale et culturelle Budget prévisionnel : 89 809,00 € Taux : 17% Cofinancement prévisionnel : CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 7 000,00 € COLMAR : 3 000,00 € MULHOUSE : 3 500,00 €	15 000,00
FAS05484	CULTURES DU COEUR DU HAUT-RHIN- CERNAY Permet l'accès à la culture à un public défavorisé Budget prévisionnel : 17 500,00 € Taux : 3% Cofinancement prévisionnel : MULHOUSE : 1 500,00 € COLMAR : 500,00 €	500,00
FAS05495	LES ATELIERS DE LA PISTE ACHILLE ZAVATTA Ateliers artistiques afin de réduire les problèmes de violence et de délinquance Budget prévisionnel : 454 673,00 € Taux : 7% Cofinancement prévisionnel : MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION : 41 000,00 € MULHOUSE : 85 293,00 €	30 000,00
FAS05560	ELAN SPORTIF - MULHOUSE Action socio sportive « des assauts dans les quartiers » Budget prévisionnel : 19 900,00 € Taux : 33% Cofinancement prévisionnel : MULHOUSE : 4 000,00 €	6 500,00
FAS05564	APPUI- MULHOUSE Hébergement d'urgence sur le secteur de Colmar Budget prévisionnel : 125 683,00 € Taux : 12% Cofinancement prévisionnel : COLMAR : 11 000,00 €	15 000,00

FAS05501	S.UR.SO- MULHOUSE Service d'accueil d'urgence Budget prévisionnel : 1 151 368,00 € Taux : 3% Cofinancement prévisionnel : <div style="text-align: right;"> MULHOUSE : 51 228,00 € COMMUNES HAUT-RHINOISES : 16 160,00 € </div>	30 000,00
FAS05550	ACCES- MULHOUSE Hôtel social la maison du pont Budget prévisionnel : 363 201,00 € Taux : 4% Cofinancement prévisionnel: <div style="text-align: right;"> MULHOUSE : 70 200,00 € </div>	15 000,00
FAS05483	ESPOIR- COLMAR Fonctionnement Lieu de vie la Clausmatt à Ribeauvillé Budget prévisionnel : 447 305,00 € Taux : 25%	110 000,00

AIDE ALIMENTAIRE/ EPICERIES SOCIALES

FAS05516	BANQUE ALIMENTAIRE DU HAUT-RHIN- MULHOUSE Distribution de denrées alimentaires aux Associations et épiceries sociales Budget prévisionnel : 338 000,00 € Taux : 7% Cofinancement prévisionnel : <div style="text-align: right;"> COMMUNES HAUT-RHINOISES : 40 000,00 € MULHOUSE : 25 000,00 € </div>	25 000,00
FAS05505	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ASS. FAMILIALES LAIQUES DU HAUT-RHIN Point relais banque alimentaire Budget prévisionnel : 149 005,00 € Taux : 2% Cofinancement prévisionnel : <div style="text-align: right;"> MULHOUSE : 7 500,00 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 2 000,00 € </div>	2 500,00

FAS05520	<p>SECOURS POPULAIRE FRANCAIS FEDERATION DU HAUT RHIN-COLMAR Aide alimentaire et accompagnement des personnes en situation de précarité</p> <p>Budget prévisionnel : 333 070,00 € Taux : 2%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 2 000,00 € COMMUNES HAUT-RHINOISES : 10 000,00 €</p>	5 000,00
FAS05549	<p>LA MANNE-CENTRE D'ENTRAIDE ALIMENTAIRE ET DE SOUTIEN PAR LE TRAVAIL- COLMAR Aide alimentaire</p> <p>Budget prévisionnel : 535 119,00 € Taux : 3 %</p> <p>Cofinancement prévisionnel : COLMAR : 59 850,00 € COMMUNES HAUT-RHINOISES : 12 540,00 €</p>	17 000,00
FAS05530	<p>LA BOUTIQUE D'INSERTION COUP DE POUCE-MUNSTER Epicerie sociale</p> <p>Budget prévisionnel : 57 200,00 € Taux : 17%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 4 000,00 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER : 15 000,00 €</p>	10 000,00
FAS05528	<p>CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE DE THANN Epicerie Sociale</p> <p>Budget prévisionnel : 108 400,00 € Taux : 5%</p>	5 000,00
FAS05558	<p>CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE KINGERSHEIM Epicerie sociale</p> <p>Budget prévisionnel : 86 542,00 € Taux : 5%</p>	4 000,00
FAS05466	<p>CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE RIEDISHEIM Epicerie Sociale</p> <p>Budget prévisionnel : 132 730,00 € Taux : 5%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : RIEDISHEIM : 34 800,00 €</p>	6 000,00

PERSONNES HANDICAPEES

FAS05445	<p>APPART- MULHOUSE Accueil des personnes handicapées psychiques au sein de résidences et appartements adaptés</p> <p>Budget prévisionnel : 484 600,00 € Taux : 4%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 5 700,00 €</p>	20 000,00
FAS05492	<p>COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE DEFICIENTS AUDITIFS DU HAUT-RHIN- CAPDA-ILLZACH Représente les personnes déficientes auditives dans les instances départementales</p> <p>Budget prévisionnel : 12 250,00 € Taux : 41%</p>	5 000,00
FAS05494	<p>SOCIO-CULTURELLE ET SPORTIVE DES SOURDS DE MULHOUSE Aide administrative et sociale en direction d'un public sourd et malentendant</p> <p>Budget prévisionnel : 144 910,00 € Taux : 1%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 12 000,00 € MULHOUSE : 10 500,00 € ILLZACH : 3 000,00 € MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION : 2 000,00 €</p>	1 000,00
FAS05557	<p>AMIS DES AVEUGLES ET MALVOYANTS DU HAUT RHIN Aide aux mal- voyants et aveugles</p> <p>Budget prévisionnel : 16 600,00 € Taux : 9%</p> <p>Cofinancement prévisionnel: COLMAR : 2 400,00 € MULHOUSE : 500,00 € COMMUNES HAUT-RHINOISES : 500,00 €</p>	1 500,00
FAS05490	<p>ECOLE ALSACIENNE DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES- CERNAY Met à disposition gratuitement un chien guide pour les aveugles</p> <p>Budget prévisionnel : 401 500,00 € Taux : 3%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : COMMUNES HAUT-RHINOISES : 17 500,00 €</p>	12 000,00

FAS05510	<p>SCHIZO ESPOIR- COLMAR Accompagne les proches de personnes souffrant de schizophrénie</p> <p>Budget prévisionnel : 8 450,00 € Taux : 24%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : COMMUNES HAUT-RHINOISES : 400,00 €</p>	2 000,00
FAS05511	<p>SCHIZO ESPOIR- COLMAR 3èmes foulées de schizo espoir- 30 mai 2015</p> <p>Budget prévisionnel : 2 200,00 € Taux : 23%</p>	500,00
FAS05532	<p>CICAT 68- CENTRE D INFORMATION ET DE CONSEILS EN AIDES TECHNIQUES- CENTRE HOSPITALIER ET CENTRE DE READAPTATION DE MULHOUSE Fonctionnement</p> <p>Budget prévisionnel : 412 130,00 € Taux : 4%</p>	15 000,00
FAS05508	<p>LE GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE DE COLMAR- LE SECOND SOUFFLE Accueille des personnes en souffrance psychique à travers des activités sociales et culturelles</p> <p>Budget prévisionnel : 114 600,00 € Taux : 13%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : COLMAR : 5 000,00 €</p>	15 000,00
FAS05479	<p>LA NAVETTE- GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE -MULHOUSE Accueille des personnes en souffrance psychique à travers des activités sociales et culturelles</p> <p>Budget prévisionnel : 161 500,00 € Taux : 19%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : MULHOUSE : 5 000,00 €</p>	30 000,00
FAS05473	<p>LES AILES DE L'ESPOIR-GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE- MULHOUSE Accueille des personnes en souffrance psychique à travers des activités sociales et culturelles</p> <p>Budget prévisionnel : 133 300,00 € Taux : 15%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : MULHOUSE : 5 000,00 €</p>	20 000,00

PERSONNES AGEES

FAS05493	<p>ADEIPA-MULHOUSE Elabore avec les services du Conseil Général des programmes de formation pour les bénévoles intervenant dans les EHPAD</p> <p>Budget prévisionnel : 32 360,00 € Taux : 26%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 000,00 € MULHOUSE : 400,00 €</p>	8 500,00
FAS05485	<p>J.A.L.M.A.L.V. ASS.JUSQU'A LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE HAUTE ALSACE - COLMAR Accompagne les personnes en fin de vie</p> <p>Budget prévisionnel : 63 900,00 € Taux : 5%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : MULHOUSE : 2 500,00 € COLMAR : 3 500,00 €</p>	3 500,00
FAS05529	<p>MULHOUSE Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)- la clé des aînés</p> <p>Budget prévisionnel : 173 310,00 € Taux : 12%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : MULHOUSE : 148 310,00 €</p>	20 000,00

AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

FAS05551	<p>SYNDICALES DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSEES- COLMAR Accompagne les familles monoparentales</p> <p>Budget prévisionnel : 404 494,00 € Taux : 8%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : COLMAR : 5 500,00 € MULHOUSE : 12 000,00 € COMMUNES HAUT-RHINOISES : 1 600,00 €</p>	33 500,00
FAS05552	<p>SYNDICALES DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSEES- COLMAR Médiation familiale</p> <p>Budget prévisionnel : 404 494,00 € Taux : 3%</p>	12 000,00

FAS05543	<p>ECOLE DES PARENTS & EDUCATEURS DU HAUT-RHIN- COLMAR Fonctionnement</p> <p>Budget prévisionnel : 131 000,00 € Taux : 4%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : COLMAR : 21 000,00 €</p>	5 500,00
FAS05544	<p>ECOLE DES PARENTS & EDUCATEURS DU HAUT-RHIN- COLMAR Médiation Familiale</p> <p>Budget prévisionnel : 66 900,00 € Taux : 4%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : COLMAR : 3 000,00 €</p>	3 000,00
FAS05548	<p>OREE - ORGANISME DE RECHERCHE SUR L'ENFANT ET SON ENVIRONNEMENT- MULHOUSE Actions Parents Incarcérés Enfants Séparés</p> <p>Budget prévisionnel : 29 504,00 € Taux : 22%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION : 1 500,00 €</p>	6 500,00
FAS05547	<p>OREE - ORGANISME DE RECHERCHE SUR L'ENFANT ET SON ENVIRONNEMENT- MULHOUSE Médiation familiale</p> <p>Budget prévisionnel : 63 316,00 € Taux : 5%</p>	3 000,00
FAS05503	<p>TOUT JOUR LA SCHILTIGHEIM Accueil et rencontre des jeunes de 15 à 25 ans</p> <p>Budget prévisionnel : 44 880,00 € Taux : 2%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 1 500,00 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 1 000,00 €</p>	1 000,00

PROMOTION DE LA SANTE

FAS05535	<p>ADEMAS - ASSOCIATION POUR LE DEPISTAGE DES MALADIES DU SEIN- ILLKIRCH Organisation et évaluation de la campagne de dépistage du cancer du sein</p> <p>Budget prévisionnel : 1 384 400,00 € Taux : 9 %</p> <p>Cofinancement prévisionnel: CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 213 500,00 €</p>	125 000,00
----------	---	------------

FAS05559	<p>LE CAP - ASSOCIATION HAUT- RHINOISE POUR LA PREVENTION ET LES SOINS AUX TOXICOMANES- MULHOUSE Prévention de la toxicomanie</p> <p>Budget prévisionnel : 1 988 917,00 € Taux : 15%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS FRONTIERES : 10 000 €</p>	292 600,00
FAS05474	<p>SEPIA- COLMAR Ecoute préventive du suicide chez les jeunes</p> <p>Budget prévisionnel : 293 715,00 € Taux : 7%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : COLMAR : 7 200,00 € MULHOUSE : 7 000,00 € COMMUNES HAUT-RHINOISES : 4 000,00 €</p>	22 000,00
FAS05527	<p>UNION DEPARTEMENTALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES HAUT-RHIN- INGERSHEIM Promotion du don du sang</p> <p>Budget prévisionnel : 13 000,00 € Taux : 23 %</p>	3 000,00
FAS05539	<p>MAISON DES ADOLESCENTS Lieu d'écoute à destination des jeunes de 12 à 25 ans et de leurs familles</p> <p>Budget prévisionnel : 403 000,00 € Taux : 17%</p>	70 000,00
	<u>PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE</u>	
FAS05512	<p>PLANNING FAMILIAL DU HAUT-RHIN Information et prévention sur des questions liées à la vie relationnelle et à la sexualité</p> <p>Budget prévisionnel : 181 922,00 € Taux : 12%</p> <p>Cofinancement prévisionnel : MULHOUSE : 3 700,00 € COMMUNES HAUT-RHINOISES : 2 500,00 €</p>	21 000,00

FAS05513	ASSOCIATION GENERALE DES FAMILLES MULHOUSE Défense des intérêts généraux des familles Budget prévisionnel : 146 091,00 € Taux : 6% Cofinancement prévisionnel : <div style="text-align: right;"> MULHOUSE : 12 000,00 € COMMUNES HAUT-RHINOISES : 2 075,00 € </div>	9 000,00
FAS05514	ACCUEILLIR LA VIE Accompagnement des futurs parents Budget prévisionnel : 10 020,00 € Taux : 50%	5 000,00
Total		1 097 100.00 €